

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

**CIRCULAIRE  
5 janvier 2011**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
ARC Energy Trust (AET.UN)  
Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le plan d'arrangement en vertu duquel ARC Energy Trust (« ARC Energy ») se convertira d'une fiducie de revenu en une société versant des dividendes est maintenant complété. Selon les modalités du plan d'arrangement, chaque unité de ARC Energy détenue sera échangée contre une action ordinaire de la société qui se nommera « ARC Resources Ltd. » et sera négociée sous le symbole ARX.

Le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des unités de ARC Energy aura lieu à l'ouverture du marché le jeudi 6 janvier 2011.

**ARC Energy Trust (AET.UN)  
CDCC - détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur unités de ARC Energy seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                    **Le 6 janvier 2011**
- **NOUVEAU SYMBOLE DES OPTIONS :**                    **AET deviendra ARX**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**                    **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                    **100**
- **PRIX DE LEVÉE :**                    **Inchangés**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**      **100 actions ordinaires de ARC Resources Ltd. (ARX)**
  
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :**      **Inchangées**
  
- **NOUVEAU CUSIP :**                      **00208D408**

**Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'option **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

**Les séries existantes de la classe d'options AET seront transférées à la classe d'options ARX représentant le nouveau livrable.**

ARC Resources Ltd.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
17,00 \$	AET	ARX
18,00 \$	AET	ARX
19,00 \$	AET	ARX
20,00 \$	AET	ARX
21,00 \$	AET	ARX
22,00 \$	AET	ARX
23,00 \$	AET	ARX
24,00 \$	AET	ARX
25,00 \$	AET	ARX
26,00 \$	AET	ARX
27,00 \$	AET	ARX
28,00 \$	AET	ARX

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTION SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
 Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 003-2011